



**HAL**  
open science

# Les étudiant×e×s sont-ils en sécurité? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant

Pierre Olivier Weiss

## ► To cite this version:

Pierre Olivier Weiss. Les étudiant×e×s sont-ils en sécurité? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. Champ Pénal, 2021, 22, <https://journals.openedition.org/champpenal/12715#quotation>. 10.4000/champpenal.12715 . hal-03258431

**HAL Id: hal-03258431**

**<https://hal.science/hal-03258431v1>**

Submitted on 25 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

## **Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant**

**Résumé :** Cet article cherche à montrer, en procédant par étape, le bienfondé du recours aux enquêtes de victimation pour une connaissance du « monde » étudiant en France. En quoi est-il pertinent d'étudier l'insécurité et les victimations des étudiants ? Et quel type de connaissance peut-on apporter sont les questions auxquelles nous tentons de répondre ? En nous appuyant sur les évolutions récentes des effectifs d'inscrits à l'université et au regard des questions en termes de sécurité que les changements contemporains soulèvent, l'auteur propose de revenir sur les enquêtes de victimation comme instrument de mesure de la délinquance et des incivilités. On constate que la littérature scientifique française apporte finalement peu d'éléments sur la réalité des étudiants concernant les questions de sécurité. À partir de là, nous cherchons à démontrer que les enquêtes anglo-saxonnes peuvent être un appui et ainsi être transposées sur les campus nationaux. À l'heure où les discussions sur la sécurité des campus tendent à conclure à leur imperméabilité vis-à-vis de leur environnement immédiat comme solution miracle, il apparaît utile de se doter d'outils mesurant la délinquance, les incivilités et les peurs de leurs usagers pour mieux comprendre, mieux protéger et mieux agir. La fin programmée de l'enquête « Cadre de vie et Sécurité (CVS) » est une justification supplémentaire pour repenser l'outil et les terrains sur lesquels il pourrait s'appliquer.

**Mots-clés :** sécurité, campus universitaire, enquêtes de victimation, sentiment d'insécurité, étudiants.

**Title:** Are the students safe? Victimization surveys: an instrument for knowledge on campus security

**Abstract:** This article seeks to show, in a step-by-step approach, the merits of using victimization surveys for a knowledge of the student "world" in France. How is it relevant to study student insecurity and victimization? And what kind of knowledge can we provide are the questions we are trying to answer. Based on recent changes in the number of university students and in view of the security issues raised by contemporary changes, the author proposes to look again at victimization surveys as an instrument for measuring delinquency and incivility. We note that the French scientific literature finally provides little information on the reality of students regarding security issues. On this basis, we seek to demonstrate that Anglo-Saxon surveys can be a support and thus be transposed to national campuses. At a time when discussions on campus security tend to conclude that their imperviousness to their immediate environment is a miracle solution, it seems useful to acquire tools that measure delinquency, incivilities and fears of their users in order to better understand, better protect and better act. The scheduled end of the "Cadre de vie et Sécurité (CVS)" [Living Environment and Safety] survey is an additional justification for rethinking the tool and the fields in which it could be applied.

**Key words:** security, university campus, victimization surveys, fear of crime, students.

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

## Introduction

En France, la question de la sécurité est devenue une véritable affaire d'État depuis le milieu des années 1970 (Mucchielli, 2017), mais a redoublé d'intensité surtout depuis l'élection présidentielle de 2002 et avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy à la tête de l'État français. Les campus universitaires ne sont pas épargnés par cette frénésie sécuritaire qui s'exprime encore dans la période contemporaine, notamment depuis la fusion des Universités<sup>1</sup> lors de laquelle une part des salariés est montée au créneau, pointant divers soucis tels que le manque de formation, l'absence d'information du fait de la réorganisation des départements et des procédures en général, dénonçant ainsi la dégradation des conditions de travail. Par ailleurs, les attentats terroristes de 2015 ont relancé les questions de sécurité sur les campus universitaires français. La circulaire<sup>2</sup> parue en décembre de la même année a d'ailleurs confirmé les crispations autour de la sécurisation de ces espaces sociaux (contrôle, filtrage, ronde, surveillance) en même temps que des voix se levaient pour dénoncer le budget exorbitant alloué sans aboutir à une herméticité effective des différents sites universitaires.

Ces sujets sont certes réels et importants, mais ils ne doivent pas occulter les problèmes de délinquance et d'« incivilités » plus classiques et autrement plus nombreux qui se posent dans toutes les grandes villes, de multiples manières (Felson, 1994 ; Mucchielli, 2001 ; Robert, 2002 ; Roché, 2002) et sur les campus en particulier (Weiss, Mucchielli et Raquet, 2014). Plus généralement, la thématique de la sécurité sur les campus mêle à la fois des enjeux politiques, territoriaux, électoraux, de réputation, de concurrence entre Universités et grandes Écoles qu'il serait important d'éclaircir à l'avenir. Outre les problèmes liés à la sécurisation du matériel, des bâtiments et des systèmes informatiques, régulièrement audités (lors du Plan campus lancé par le gouvernement Fillon en 2008 par exemple), on ignore presque tout du sentiment de sécurité et des faits de délinquance ou d'incivilité dont les étudiants sont victimes. En effet, en France, nous disposons de peu d'éléments pour mener une réflexion sérieuse à la fois sur l'ampleur de la situation des campus et sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux attentes des usagers.

Ce constat est pourtant différent outre-Atlantique où des études ont tenté de pallier le manque de connaissances scientifiques en matière de sécurité dans le milieu étudiant (Fleury DeVoe & Bauer, 2011 ; Barrett et al., 2012 ; Sloan et al., 1997) quand d'autres se sont davantage centrées sur le management et l'organisation des campus (Simon, 1994). À quels types de victimation les étudiants inscrits dans les universités françaises font-ils face ? Les campus universitaires sont-ils des lieux sûrs pour la jeunesse ?

Les Technologies d'information et de communication (TIC) ouvrent le champ à des modes de socialisation et de communication qui évoluent, mais aussi à des contre-usages tels que la cyberviolence. Ce constat constitue la première raison de s'intéresser au monde étudiant dont les effectifs d'inscrits augmentent sans cesse. Puis, la jeunesse est un âge de la vie qui questionne puisque les enquêtes de victimation sur cette population révèlent certaines spécificités en même temps que le discours politique et médiatique singularise négativement cette jeunesse. Ensuite, la réalisation d'un état de l'art circonstancié est utile au cadrage de la

---

<sup>1</sup> Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

<sup>2</sup> Circulaire n° 2015-211 du 4-12-2015 paru au Bulletin officiel n°45 du 7 décembre 2015 sous le titre « Mesures de sécurité applicables dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche après les attentats du 13 novembre 2015 ».

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

réflexion contemporaine sur les enquêtes de victimation alors même que l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS) touche à sa fin et qu'une refonte globale de l'enquête nationale de victimation va s'accomplir à partir de 2022 sous l'égide du ministère de l'Intérieur, nouveau maître d'œuvre du projet. Il est donc nécessaire d'explicitier le bienfondé des enquêtes de victimation en ce qui concerne leurs buts, leurs méthodes, et ce qu'elles mesurent. En amont, nous qualifieront les campus universitaires et leurs usagers étudiants. Enfin, l'apport des enquêtes anglo-saxonnes nous permettra de mettre le doigt sur un angle mort scientifique malgré quelques travaux précurseurs et des données éparpillées qui laissent justement penser tout l'intérêt de ce type d'enquête sur cette population.

## **1. Renouveler l'approche scientifique de la population étudiante**

Pourquoi les campus et ses étudiants ? Une première réponse indique que les victimations sont sous-déclarées par les étudiants et qu'en conséquence, il est très difficile d'étudier avec rigueur les victimations de groupes spécifiques dans la population générale (Weiss, 2018). Des études américaines ont aussi montré que les incidents hors campus sont relativement plus violents et plus fréquents que les incidents sur le campus (Hart & Miethe, 2011). Une autre raison semble la nécessité de relancer des enquêtes de victimation sur les campus et de resserrer la focale sur une population étudiante grandissante et certainement singulière. Dès la décennie 1980, des auteurs signalent une différence fondamentale entre les étudiants et le reste de la jeunesse : « Être étudiant aujourd'hui [...], c'est disposer de plusieurs années où les soucis matériels sont relégués au deuxième voire au dernier rang des priorités. Voilà la différence fondamentale entre la jeunesse étudiante et la jeunesse travailleuse » (Baudelot et al., 1981 : 64). Mais d'autres caractéristiques qu'il s'agira de développer concourent à regarder les campus universitaires comme des lieux particuliers de la vie sociale et les traiter en conséquence. L'angle mort de la recherche que nous cherchons à signaler doit nous permettre de nous employer à lancer des enquêtes longitudinales et comparatives (c'est-à-dire sur des campus possédant des insertions socio-spatiales différentes, des étudiants aux caractéristiques sociodémographiques disparates, par exemple, et dans des villes de taille inégales). En quoi est-il pertinent d'étudier l'insécurité et les victimations dans les campus universitaires ? Quels sont les éléments qui laissent à penser que ces espaces sont frappés par ces phénomènes ? Et enfin, pourquoi étudier l'insécurité chez les étudiants ? Voilà quelques-unes des questions qui peuvent animer les chercheurs. L'idée sans doute fructueuse est d'étudier les campus sous l'aspect de la victimation et de l'insécurité en posant l'hypothèse que ces aspects ne sont pas sans lien avec leur insertion dans le tissu urbain.

Il paraît aussi pertinent de repenser l'analyse des victimations sur les campus à l'ère du numérique. Si la prévalence de la victimation fluctue entre les enquêtes et les méthodologies utilisées, nous savons désormais que la cyberviolence est une réalité pour un nombre important d'étudiants, surtout en Amérique du Nord, et que les insultes, les rumeurs et les menaces agrègent les victimations les plus déclarées par les étudiants (Patchin & Hinduja, 2010 ; Kennedy & Taylor, 2010 ; Walker et al., 2011 ; Molluzzo & Lawler, 2011). La France nous semble très en retard dans ce champ de la recherche malgré une tentative récente sur un échantillon de 1125 étudiants issus de deux universités françaises (Berthaud et Blaya, 2014) où l'on apprend que ce type de violence est intra-universitaire. Les études sur la cyberviolence se concentrent globalement sur les élèves de l'enseignement secondaire, les travaux s'intéressant à l'enseignement supérieur sont très minoritaires alors même que « l'âge n'apparaît pas comme

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

un indicateur systématique de cybervictimation dans le sens où les plus jeunes ne sont pas les seuls concernés par le phénomène » (*Ibid*, 2014), comme le montrent certains résultats d'enquête (Tokunaga, 2010). Les premiers résultats issus de ce focus sur les victimations liées aux technologies numériques renvoient à la nécessité de mener des enquêtes systématiques sur les campus afin de déterminer à la fois la nature et l'ampleur de ce phénomène encore assez récent et qui pourrait prendre de l'ampleur. Cette approche constitue un élément supplémentaire dans le plaidoyer que nous développons.

## 2. Un terrain d'investigation original

Dans ce cadre, on se propose ici de démarrer des enquêtes de victimation sur un terrain original, ces lieux particuliers de la vie sociale que sont les campus universitaires et sur lesquels quasiment aucune recherche de ce type n'a été conduite en France.

Ce terrain de recherche présente différentes caractéristiques à mettre en lumière. Tout d'abord, les campus universitaires sur le territoire français sont toujours implantés dans les aires urbaines, soit au cœur des centres-villes, soit de plus en plus en périphérie. L'évolution des liens entre territoires et universités doit entrer dans le cadre de futures recherches. D'un point de vue général, les relations qu'entretiennent les universités françaises avec leur territoire passent du divorce au milieu des années 1980 dont les collectivités locales se souciaient peu (campus dégradés, vieillissants et désertés par les étudiants dès la fin des cours) à une réconciliation, suite au Plan université 2000 lancé dans les années 1990 par le ministre Jospin. Au sein des territoires urbains, les universités sont regardées comme un atout économique, social et culturel, sortant ainsi de leur isolement par rapport à la société locale. En réalité, les rapports entre la ville et l'université alternent des phases de rapprochement et d'autonomisation (Dubet et *al.*, 1994) en fonction de diverses évolutions dont celle des effectifs d'étudiants. Dubet et *al.* (1994) soulignaient qu'« à partir du début des années soixante, la formidable croissance des effectifs étudiants va faire éclater les palais universitaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et remettre en cause l'inadaptation entre le réseau universitaire et l'urbanisation nouvelle » (*ibid.*, 24). Ainsi, s'intéresser aux victimations subies par les étudiants est une façon de poser de façon inédite encore en France les rapports entre les campus et la ville.

Par ailleurs, si le campus est un lieu professionnel, il est également un lieu de sociabilité pour une partie de la jeunesse. En effet, les effectifs d'étudiants s'inscrivant à l'université ont crû de manière considérable entre 1960 et 2017, les inscriptions passant de 310 000 à 2 680 400. Les évolutions démographiques, avec notamment deux pics de naissance en 2000 et en 2006, devraient se traduire par une nouvelle progression dans les 7 ans à venir, car les projections pour 2027 avoisinent les 3 030 000 (MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, Tableau 09.01, 2019). Ce phénomène, dont le pic d'évolution se situe au tournant des années 1980-1990, se confirme pour la période récente (2015 et 2016) aussi bien pour le public (+4%) que le privé<sup>3</sup> (+2,8%). Durant les vingt dernières années, l'afflux d'étudiants étrangers contribue pour une part à la progression des effectifs globaux. Ces derniers représentaient 12,8% des étudiants en 2017 (MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, Tableau 09.04, 2019). Au fur et à mesure, l'enseignement

---

<sup>3</sup> Les taux de variation sont calculés à partir des données du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Source : [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/10/EESR10\\_Annexe\\_1-etudiants\\_inscrits\\_dans\\_l\\_enseignement\\_superieur.php](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/10/EESR10_Annexe_1-etudiants_inscrits_dans_l_enseignement_superieur.php). Champ : France métropolitaine et DOM.

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

supérieur devient de plus en plus attractif pour les bacheliers et cette attractivité se combine avec l'allongement de la durée des études. Comment par conséquent ne pas se préoccuper de cette jeunesse ?

Les campus universitaires peuvent aussi être regardés à travers la spécificité de la vie étudiante et de ses contraintes. En effet, le rapport aux études, le temps de transport, le temps salarié ou encore les relations entre étudiants sont quelques-unes des caractéristiques de la vie étudiante qui en quelque sorte la singularise vis-à-vis du reste de la jeunesse.

### **3. Les discours sur les déviations : précautions d'usage**

L'insécurité et « la » délinquance fait l'objet de nombreux discours et rares sont les personnes qui hésitent à donner leur opinion au sujet de la montée du crime, argumentant par exemple à propos d'une politique gouvernementale incompétente, accompagnée de juges laxistes faisant face à une délinquance de plus en plus jeune et violente (Mucchielli, 2001). Premièrement, on sait que les discours s'appuient largement sur affaiblissement des normes sociales et sont alimentés par les faits divers les plus choquants dont les médias, télévisés notamment, par leur rôle de porte-voix, amplifient son importance sur le territoire français. Les campus ne sont pas épargnés à en juger par les articles hebdomadaires traitant de leur sécurité. Il convient d'éviter l'écueil consistant à mettre sur le même plan faits divers et faits sociaux. Deuxièmement, il ne faut pas oublier que la sécurité fait l'objet d'un « conflit de définition » entre groupes sociaux et politiques aux intérêts divergents (Macé, 2000, 137). De surcroît, cette vision issue du sens commun est sinon très contestable, tout du moins à nuancer. Les sondages d'opinion, dont on sait que la fabrication est loin d'être neutre (Bourdieu, 1981, 222-235) même lorsque les précautions méthodologiques sont prises, contribuent à alimenter le débat public en faisant dire aux chiffres tout et son contraire (Mucchielli, 2010). Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes, c'est l'interprétation qui permet d'en tirer du sens (Martin, 1997).

Les interprétations hâtives conduisent à de fausses conclusions puisque « l'insécurité ne se développe pas nécessairement à cause de la criminalité, mais souvent à propos d'elle » (Robert et Zaubermaier, 2017). Une complexité est inhérente à la thématique de la sécurité puisqu'elle mélange en permanence des éléments de réalité, des discours, des représentations sociales à la fois politiques et médiatiques. Bien que la violence et la délinquance soient des réalités sociales, ces notions font l'objet de quantité de représentations et plus largement, elles sont le fruit de processus sociaux de définition. Une recontextualisation historique impose de conclure à une « invention de la violence », fruit de « puissants mécanismes » (Mucchielli, 2011, 188) à la fois judiciaire (*ibid.*, 54-55), médiatique et classiste (*ibid.*, 203). Ainsi, on définit la déviance comme l'« envers de la norme qu'elle transgresse » (Mucchielli, 2012, 63). La déviance, et plus particulièrement la délinquance, résultent à la fois d'une production sociale et législative. Cette production est matérialisée sur les campus par des tentatives d'imperméabilisation en renforçant les règles d'accès après 2015. La délinquance sur ces espaces est un concept dont le contenu évolue au cours du temps au gré des événements et des priorités gouvernementales. Analyser la délinquance sur les campus n'a donc pas de sens que si l'on admet sa dimension spatiale et historique, bref les étapes de sa construction comme problème public et sa définition juridique. Les campus peuvent ainsi devenir de nouveaux terrains d'exploration des représentations fantasmatiques de la délinquance et des incivilités.

Au sein de ces multiples débats exacerbant la thématique sécuritaire, certains pans de la population et certains territoires concentrent particulièrement ces discours et ces représentations

# CHAMP PÉNAL

## PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

chargés de fantasmes (Mucchielli, 2001). À propos des campus universitaires, une recherche menée à Marseille a montré que les représentations sociales sur l'environnement proche, surtout lorsque sa population est socialement disqualifiée et la réputation du quartier entachée, transpirent sur les opinions des usagers du campus et parfois entraînent une anticipation du risque délinquant chez les agents de sécurité qui y travaillent (Weiss, 2018). Dès lors, à quels phénomènes objectifs les discours prétendent-ils se référer ?

#### 4. Victimation et sentiment d'insécurité

Dans les années 1960, Reiss, Biderman et Ennis lancent la première enquête de victimation auto-révélee (Biderman, 1967). Par le passé, des chercheurs ont tenté de mesurer la délinquance en se détachant de la statistique policière, jugée très limitée. De leurs réflexions, inspirées par la recherche anglo-saxonne vont naître des enquêtes d'opinions pour jauger un phénomène social dont la statistique administrative ne peut qu'imparfaitement rendre compte. En France, de nombreuses études vont se développer dans les décennies suivantes sur des sujets très variées avec la création de plusieurs centres de recherches sociologiques, dont celui qui fait autorité aujourd'hui dans le domaine du crime et des déviances est le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP). À partir du milieu des années 1980, l'État impulse plusieurs secteurs de recherche sur la délinquance par l'instauration de structures et organismes avec par exemple la création de l'Observatoire français des toxicomanies (OFDT) et de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ).

##### 4.1. Opinions, risques et insécurité

Dans le *continuum* des discussions et des débats sur la sécurité durant ces quarante dernières années, il faut distinguer ce qui relève des opinions, des risques de victimation et du sentiment d'insécurité. Le problème initial est de se détacher du sens commun et rompre avec les prénotions sur le phénomène. Sur ce sujet chargé d'émotions, les évidences renferment souvent des représentations trompeuses. Dans son étude, F. Fürstenberg (1971) affirmait qu'une distinction existe entre la peur qu'on éprouve pour soi-même et la peur ressentie pour ses proches ; il ajoute que l'on peut également être préoccupé par la délinquance en tant que problème social sans pour autant se sentir en insécurité. À la suite de Fürstenberg, cette distinction réapparaît sous d'autres dénominations chez Figgie (1980) qui différencie *Concrete Fear* et *Formless Fear* ou encore Louis-Guérin (1984) lorsqu'elle distingue saillance personnelle et saillance sociale. La recherche qualitative de D. Duprez et M. Hedli (1992) dans le Nord met en exergue la dichotomie entre les individus que la délinquance effraie et ceux qui en sont seulement préoccupés. Il ne faut donc pas confondre les mécanismes distincts que sont la *peur* et la *préoccupation* : le premier se rapporte à un sentiment alors que le second exprime une opinion. La peur peut être considérée comme « une appréhension du risque » en lien partiel avec la délinquance enregistrée au niveau local (Pottier et Robert, 1997) ou avec les victimations déclarées (Pottier et *al.*, 2002). La seconde dimension du sentiment d'insécurité réside dans les préoccupations à propos de la délinquance qu'on érige au rang de problème social important, voire prioritaire (Zauberman, 2015, p. 11).

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

## 4.2. Statistiques administratives et enquêtes de victimation

La genèse des enquêtes sur la victimation et le sentiment d'insécurité est à rechercher aux États-Unis, où d'ailleurs les préoccupations sécuritaires remontent à la décennie 1960 avec la *President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice* (Commission Katzenbach). C'est en 1965 que les premières opérations de comptages statistiques de la victimation (*Victimization studies*), indépendantes des comptages administratifs, se font jour. Ces sondages interrogent sur un certain nombre d'infractions dont les participants à l'échantillon auraient été victimes. Ils se poursuivront tout en améliorant leurs échantillons tous les cinq ans à partir de 1973. Ainsi, on inverse la focale afin de se positionner du point de vue de la victime et l'on constate rapidement que les victimations mentionnées dans ces enquêtes sont de loin supérieures à celles des infractions enregistrées par les services de police. La différence étant ce fameux *chiffre noir* de la délinquance. Sur la lancée des études nord-américaines, des chercheurs en sciences sociales en France s'imprègnent de cette méthode d'enquête (Zauberman et al., 2013). Néanmoins, on signale rapidement que « ce débat [sur le « chiffre noir »] devient complètement irréal, il faut avoir le courage de renoncer entièrement à des expressions aussi peu utiles que délinquance apparente, délinquance réelle ou chiffre noir. On peut alors reprendre les choses plus simplement » (Robert, 1994 : 26). On cherche donc à jauger « un phénomène social qui n'avait traditionnellement été mesuré qu'à travers des données administratives » (Zauberman, 2015, 8).

Partant du constat que chaque administration applique des filtres dans les affaires dont elle est saisie, et ce à toutes les étapes de la chaîne pénale (police, procureur, tribunaux), on recherche de nouveaux indicateurs offrant la possibilité de s'approcher au plus près de l'occurrence des actes délinquants. Cette recherche s'appuie sur des sondages appliqués à un échantillon représentatif que ce soit à l'échelle locale ou nationale, et même internationale. Concernant les victimations, la période de temps visée par l'enquête est généralement arrêtée sur la dernière ou les deux dernières années précédant l'enquête. Si la première enquête conduite est datée du milieu des années 1980, ce n'est qu'une décennie plus tard que la mise en œuvre régulière des enquêtes de victimation a lieu. Ce dispositif est le fait de l'Insee dans ses Enquêtes permanentes – qui perdurent jusqu'en 2007 – sur les conditions de vie des ménages (EPCVM). Avec l'arrivée de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) dans le champ (Robert et Zauberman, 2011a ; Robert et Zauberman, 2011b), l'Insee produit une enquête de victimation dédiée, dénommée « Cadre de vie et sécurité (CVS) ». Parallèlement à cette étude nationale, bientôt sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, est réalisée, tous les deux ans depuis 2001, une enquête en Région Île-de-France. Nous avons également à disposition l'étude « Baromètre santé » conduite par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) depuis 1992 (la 9<sup>e</sup> édition date de 2017) ; enquête périodique menée par téléphone et comprenant des questions sur les violences agies et subies au cours de l'année précédant l'enquête. Fortes de ces enseignements, ces enquêtes vont se décliner au niveau local où l'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS) reprend et développe des enquêtes similaires sur la région marseillaise dans des communes de tailles différentes et sur deux campus universitaires (Mucchielli et Raquet, 2016). Ce foisonnement d'études, qui incite à la comparaison, permet aujourd'hui de souligner les atouts et faiblesses de cet outil méthodologique.

## 4.3. La méthodologie des enquêtes de victimation : administration, indicateurs et limites



# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

Dans le secondaire, les enquêtes sur la victimation des élèves sont généralement administrées en salles de classe sous forme d'un questionnaire papier complété soit sous le contrôle des responsables de l'enquête, soit sous le contrôle des enseignants (Debarbieux, 2018). Le problème lié à l'autorisation parentale, qui est souvent contraignant dans le secondaire, ne se pose pas dans l'enseignement supérieur, les étudiants étant majeurs. Afin de construire une connaissance sociologique de la victimation et du sentiment d'insécurité, divers indicateurs peuvent être mesurés à l'occasion de ce type d'enquête. Le taux de prévalence mesure la proportion d'étudiants atteint au moins une fois par un type de victimation au cours de la période de référence (indicateur le plus fiable). L'incidence, quant à elle, détermine le volume de la victimation subie dans la population (dépendante de l'information sur le nombre de faits subis). Ensuite, le taux de risque permet de connaître la prévalence des seuls étudiants qui, en raison de leur équipement, sont susceptibles de subir une victimation en particulier. On peut également mesurer la multivictimation qui correspond, au cours d'une période de référence, au nombre moyen de faits similaires déclarés par victime (Zauberman, 2015, p. 11). Ces enquêtes donnent également la possibilité de mesurer le taux de plainte, proportion de victimes déclarant avoir porté plainte, et le taux de renvoi, proportion de victimes qui ont alerté la police ou la gendarmerie. Enfin, elles nous renseignent, à travers différents indicateurs, sur le sentiment d'insécurité de la population enquêtée, ici les étudiants, en mesurant les peurs à différents moments (le jour, la nuit par exemple) et lieux (le domicile, le quartier, le campus, les transports par exemple). Des comparaisons territoriales et longitudinales peuvent ainsi émerger de cette série de données.

Cela étant, les enquêtes de victimation portent en elles un certain nombre de limites. En effet, s'intéressant aux victimes, elles ne peuvent renseigner sur les délinquances sans victime individualisable, elles excluent également les connaissances sur les victimes qui ont disparu (homicide notamment). Ces enquêtes se concentrent sur les atteintes visibles aux biens et aux personnes (agressions, vols, dégradations notamment). Outre les problèmes concernant la mémoire, une autre contrainte inhérente à cette technique de sondage réside dans la façon d'interroger les personnes. Est laissé de côté un ensemble de populations les plus précaires, qui a pourtant une plus forte l'expérience de la victimation. Pour finir, certaines victimations, parce qu'elles sont intimes (agressions à caractère sexuel et les violences intrafamiliales), sont plus difficiles à déclarer que d'autres. Si les déclarations des enquêtés reposent sur leurs souvenirs, il faut également que l'événement en question soit appréhendé par la victime comme une victimation et qu'elle réussisse à le verbaliser. Malgré ces écueils et l'absence d'instrument parfait, les enquêtes de victimation sont celles qui approchent au plus près la réalité à un moment donné sur une population précise, alors que les statistiques des institutions pénales sont largement le reflet de leur activité dont les priorités évoluent dans le temps. La comparaison avec d'autres sources disponibles est un moyen de s'assurer des correspondances ou des divergences et éventuellement de faire apparaître des tendances parce qu'« un film en dit plus long qu'une photographie » (Zauberman, 2015, 11). Par ailleurs, concernant l'histoire et les enjeux des enquêtes de victimation, la thèse de de Castelbajac (2014) est, à ce jour, le travail francophone le plus récent et le plus exhaustif. Afin de circonscrire notre objet, nous avons recherché les données disponibles concernant la population qui nous intéresse : les étudiants des campus.

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

## 5. Un angle mort dans la recherche française

Nous abordons l'état des connaissances de ce sous-champ de recherche sur le « monde étudiant », les victimations et la sécurité à propos des campus tout d'abord en France puis à l'étranger en montrant comment certaines données pourraient être réappropriées. Dans les études françaises, à côté d'études sur les mécanismes de reproduction sociale (essentiellement sur le collège et le lycée), les étudiants sont plutôt enquêtés sous l'angle des pratiques, de la culture, de la mobilité, de la contestation, des conditions de vie et de subsistance, etc. Si en tant que jeunes, les étudiants sont plus exposés aux risques de victimation (Zauberman *et al.*, 2013), et dans certains espaces – comme les transports en commun – plus sensibles à la peur pour soi que les autres catégories d'âge (Heurtel, Noble & Fussy, 2018), il convient de préciser et d'argumenter ce point. À l'avenir, ce travail doit également être mené auprès du personnel des universités, même si à notre connaissance, ce public – certes hétérogène – ne se distingue en rien du reste de la population en matière d'insécurité et de victimation. Les questions relatives à la sécurité des campus n'ont à ce jour fait l'objet que de peu de publications scientifiques.

### 5.1. Les enquêtes françaises : un apport limité

Un virage s'amorce en 1989 avec la mise en place de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE<sup>4</sup>) qui réalise désormais des enquêtes triennales sur l'ensemble des étudiants en France. En effet, l'OVE mène, sur un principe d'échantillonnage (25 000 répondants<sup>5</sup>), des enquêtes sur les Conditions de vie des étudiants en France (CdV) dont le format a peu évolué au cours du temps, permettant ainsi des comparaisons longitudinales. Elles s'intéressent essentiellement aux conditions financières et matérielles des inscrits à la fois à l'université, dans les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs. Depuis sa création, le questionnaire a fait l'objet de quelques remaniements pour faire face à de nouvelles réalités vécues par le monde étudiant (à partir de 2010<sup>6</sup>) et d'un alignement des questions sur le questionnaire *Eurostudent* (à partir de 2013<sup>7</sup>). De nombreuses publications sont issues de ces questionnaires. Elles portent notamment sur le financement de la vie étudiante (Eicher et Gruel, 1996), les conditions de vie des étudiants (Grignon *et al.*, 1999), leurs manières d'étudier (Lahire, 1997), leurs parcours (Cam et Molinari, 1998) ou encore leur vie matérielle (Grignon, 1998). Malgré l'abondance de recherches, l'articulation des relations entre l'étudiant, l'enseignant-chercheur ainsi que l'institution universitaire n'est pas encore exploitée bien que Felouzis l'appelait de ses vœux dans une « sociologie de l'université » (Felouzis, 2001). Tous les ouvrages cités s'attachent largement à la définition de l'étudiant, mais d'autres études approfondissent davantage leurs conditions de vie telles que la citoyenneté étudiante (Le Bart et Merle, 1997) et la participation aux élections

<sup>4</sup> L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un organisme public d'études et de recherche, placé auprès du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). Il est créé en 1989 par le ministre en charge de l'enseignement supérieur. L'OVE a entre autres pour missions de donner une information détaillée sur les conditions de vie des étudiants et éclairer la prise de décision politique.

<sup>5</sup> Ce chiffre est passé à environ 30 000 en 2010, date de l'abandon de la version papier au profit d'une passation par Internet, puis 40 000 en moyenne depuis 2013.

<sup>6</sup> Ajout de questions dans des thèmes comme les conditions d'études ou le travail rémunéré ; l'ajustement de questions existantes afin de les rendre comparables avec des enquêtes sur les « jeunes » et des non étudiants ; l'introduction de plus de questions d'opinion. [Source : <http://www.ove-national.education.fr/enquete/historique>].

<sup>7</sup> Pour plus d'informations sur le programme *Eurostudent*. [En ligne] : <http://www.eurostudent.eu>

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

universitaires (Kunian, 2004). Dans toute cette littérature, il ne s'agit généralement pas d'enquêter sur les victimations, mais plutôt d'approfondir la connaissance des conditions de vie et d'études.

Néanmoins, plusieurs études sont à signaler. Tout d'abord, au lieu de se focaliser sur l'inégalité des chances de réussite, Ferry et Tenret s'orientent vers la perception des inégalités en « s'intéressant notamment au sentiment de justice dans le système éducatif » (Ferry et Tenret, 2017, 1), et plus précisément sur les « inégalités de traitement » (*Ibid.*), dont les discriminations, à partir de l'enquête « Conditions de vie des étudiants » 2016. La différence de traitement se transforme en discrimination lorsque l'étudiant lui associe un critère illégitime tel que le poids, l'âge, la couleur de peau, la religion, le sexe, etc. Les résultats de l'enquête montrent des différences de traitement plus importantes chez les étudiants occupant une position défavorisée dans le champ universitaire, chez les étudiants étrangers et chez les femmes, notamment dans le rapport aux pairs (*Ibid.*, 3). Puis, toujours sur la thématique des discriminations, d'autres chercheurs ont travaillé sur l'expérience de la discrimination à l'école (Brinbaum et *al.*, 2013) en concluant aux difficultés de repérage de ce type de victimation essentiellement dues à la multiplicité des critères, des expériences et de l'individualisation de l'inégalité subie. Enfin, en reprenant des données issues de l'enquête « Conditions de vie 2013 », Cordazzo (2016) rappelle deux grandes conséquences des vulnérabilités économiques des étudiant-e-s influençant négativement le cours des études : le non-recours aux soins (en premier lieu les femmes) et la mise au travail (la proportion d'étudiants concernés augmente avec l'âge) (p. 185). Parmi les différents indicateurs de la vulnérabilité étudiante, Cordazzo propose une analyse des corrélations avec plusieurs variables sociodémographiques. Il montre notamment qu'« en plus des facteurs traditionnels (nationalité, catégorie sociale des parents) favorisant les difficultés économiques, s'ajoutent ceux liés au passage à l'âge adulte que sont l'autonomie résidentielle et la mise en couple » (*Ibid.*, 189).

Les études de l'OVE portent sur diverses thématiques telles que les ressources et dépenses, la concurrence entre le travail rémunéré et les études, le logement, l'autonomie vis-à-vis de la famille, l'alimentation, la santé, les conditions d'études ou encore les techniques d'étude, ainsi que les loisirs et les pratiques culturelles des étudiants. Mise à part l'étude des discriminations, nous n'avons donc aucune donnée disponible au sujet de l'expérience de la victimation sur les campus français. Il serait opportun de combler ce manque en intégrant un volet « sécurité », de sa conception à son déploiement sur les campus par l'OVE.

Soulignons néanmoins les apports du dernier rapport CVS (SSMSI, 2019) qui donne du crédit à notre argumentation en montrant par exemple que « les jeunes et plus particulièrement les étudiants et élèves sont de loin les catégories de population les plus touchées » pour les vols (p. 109), les violences sexuelles hors ménage (p. 169) et les injures (p. 209). En dépit des limites de son questionnaire (comment savoir où a réellement eu lieu la dernière atteinte lorsque l'enquêté cumule une activité professionnelle avec son activité étudiante ?), on peut en extraire quelques données au sujet des étudiants. En revanche, concernant le sentiment d'insécurité, et plus précisément la peur pour soi, les enquêtes de victimation ne posent aucune question sur l'appréhension dans les lieux d'étude. Si l'on s'en tient au statut d'activité, sur la période 2016-2018, les étudiants sont proportionnellement assez touchés par les violences physiques hors du ménage (p. 159), par les arnaques (p. 131), par des menaces (p. 197) avec des chiffres largement au-delà de la moyenne. Chaque année, « en moyenne 3,4 % des jeunes âgés de 14 à 29 ans (1 sur 30) et 4,3 % des étudiants, collégiens ou lycéens (1 sur 25) déclarent avoir été victimes de

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

vol ou tentative de vol sans violences ni menaces » (p. 108). En outre, les étudiants sont également la catégorie d'âge la plus touchée par les vols violents et le racket du fait notamment de leur temps passé hors de leur domicile ou sur leur lieu d'étude ainsi que d'un équipement haut de gamme et prisé des voleurs (p. 120). De plus, la proportion de victimes de violences sexuelles hors ménage est supérieure à la moyenne parmi les étudiants (0,9 %) (p. 169). À ceci s'ajoutent des informations sur la période 2016-2018 à propos de la modalité « sur mon lieu de travail ou d'étude » : 15% des victimes de vols sans violences ni menaces (p. 105), 22% des victimes de violence physique (juste après la rue) (p. 153) et 26% des victimes de menace (juste après la rue) (p. 193), 9% des violences sexuelles. L'étude ACADISCRIS<sup>8</sup> en cours portant sur la mesure statistique et sur l'analyse de l'expérience des traitements inégaux et des discriminations dans l'Enseignement supérieur et la recherche permettra d'explorer les victimations des usagers dans une trentaine d'établissements français sur les 3 ans à venir. Outre-Atlantique, les connaissances sur ces sujets sont vastes, la régularité des études donne également la possibilité d'une comparaison longitudinale, connaissances qui font défaut aujourd'hui en France à plusieurs titres. Ces enquêtes permettent aussi de souligner à la fois les manques dans l'Hexagone et les imperfections des enquêtes à la française. En effet, les recherches sur les *sexual assaults* sur les campus et le *fear of crime* sont des révélateurs du retard français en la matière.

## 5.2. *Sexual assaults and fear of crime*

Concernant les victimations, des enquêtes de ce type sont menées sur les campus américains depuis la fin des années 1980 avec comme thématique centrale la violence sexuelle (*Sexual experiences survey*). En 1988, Mary Koss initie la première enquête sur un échantillon de 7 000 étudiants répartis sur 35 campus dont les résultats apparaîtront dans l'ouvrage de Robin Warshaw (1994). Par la suite, nombre d'études vont voir le jour avec une certaine récurrence, notamment illustrées par les publications annuelles depuis 1998 du *Bureau of Justice Statistics* intitulée *Indicators Of School Crime And Safety*. Une étude réalisée en 2014 auprès d'étudiants en Grande-Bretagne a révélé que 25% des femmes avaient subi une forme quelconque d'agression sexuelle pendant leurs études universitaires et que 7% des femmes avaient été victimes de viol ou de tentative de viol en tant qu'étudiantes (NUS, 2015). À titre de comparaison, une récente étude en France a montré qu'une étudiante sur vingt a été victime de viol au cours de ses études menées par une association étudiante (OEVSS, 2020). Malgré une manière différente d'habiter le campus en France, en comparaison avec les campus anglo-saxons par exemple, on peut regretter que ce type de connaissances n'ait jamais été construit dans l'Hexagone.

En outre, les discriminations et expériences d'inégalités de traitement liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre dans le monde académique apparaissent peu documentées – à l'exception notable de l'enquête VIRAGE-Universités (Lebugle, Dupuis *et alii*, 2018) –, même si elles font par ailleurs l'objet de campagnes et d'actions préventives de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que d'une partie des établissements. On peut faire le même constat au sujet des violences à caractère sexiste ou sexuel dans l'enseignement supérieur : aucune donnée chiffrée à grande échelle n'existe, ni sur l'ampleur du phénomène, ni sur le nombre de plaintes de victimes, ou encore sur les suites données à ces

---

<sup>8</sup> Une présentation détaillée du projet de recherche est disponible sur [le site Internet Acadiscri](#).

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

plaintes, « le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) ne comptabilisant pas les décisions rendues pour des faits de harcèlement sexuel » (Cromer et Hamel, 2014 : 2). La future enquête de l'OVE sur les Conditions de vie des étudiants (menée entre le 12 mars et le 25 mai 2020<sup>9</sup>) apportera sans doute des réponses à ces interrogations.

Si ce phénomène de l'insécurité se décompose bien en deux axes de lecture (la peur pour soi et la préoccupation sécuritaire), la peur pour soi ne se résume pas à un « sentiment ». Les travaux anglo-saxons sur le *fear of crime* s'accordent à reconnaître trois dimensions à la peur pour soi que sont les composantes émotive, cognitive et comportementale (Farrall *et al.*, 2009 ; Ferraro, 1995 ; Hale, 1996 ; Rader, 2004). Il nous semble que cette conceptualisation est particulièrement importante à maîtriser dans le cadre de futurs travaux sur les campus. En effet, les questions traditionnellement posées dans les enquêtes de victimation pour saisir la peur pour soi ont été l'objet de vives critiques dès la fin des années 1980 (Ferraro, Lagrange, 1987; Farrall *et al.*, 1997; Farrall et Ditton, 1999). Des travaux récents (Farrall, Jackson, Gray, 2009) renouvellent de façon très critique les conclusions scientifiques de ces trente-cinq dernières années de critiques en mettant en évidence les groupes qui craignent le plus la criminalité et en explorant les théories utilisées pour expliquer cette peur. Est ainsi proposé un nouveau modèle de la peur de la criminalité, en faisant valoir que ces méthodes, qui impliquent des questions d'intensité (« À quel point êtes-vous inquiet à propos de... »), peuvent en fait confondre une composante « expressive » ou « attitudinale » de la peur de la criminalité avec une composante expérientielle et ne permettent donc pas d'obtenir un aperçu complet de la façon dont la criminalité est perçue. À partir des données quantitatives de la *British Crime Survey* les auteurs posent des questions théoriques afin d'identifier ceux qui ne craignent la criminalité que de manière « expressive », en les séparant de ceux qui font l'expérience réelle de l'inquiétude face à la criminalité. Or beaucoup d'enquêtes à travers le monde (la CVS en est un bon exemple) continuent d'utiliser des questions obsolètes qui font l'objet des critiques exposées. Il semble donc impératif de rompre avec cette pratique dans les prochaines enquêtes de victimation. Mais pour ce faire, il est obligatoire de maîtriser la littérature anglo-saxonne sur ce thème. En effet, si l'on tient compte des travaux anglo-saxons, force est de reconnaître que les analyses les plus récentes ont considérablement amélioré les connaissances de ce phénomène (pour un aperçu en français des récents travaux anglo-saxons sur la peur pour soi, voir Noble, 2016).

## 6. L'étude des peurs : les apports de la recherche anglo-saxonne

Les questionnements autour de la « peur du crime » et du sentiment d'insécurité ont fait naître nombre d'études dans le champ des sciences sociales et criminelles (Hale, 1996), un phénomène social d'ampleur, essentiellement urbain (Moser et Lidvan, 1991).

L'approche centrée sur la question de désorganisation sociale a connu nombre de publications (Bursik et Grasmick, 1993 ; DeFronzo, 1996, 1997 ; Rountree et Land, 1996 ; Rountree, Land, Miethe, 1994 ; Warner & Rountree, 1997) concluant à l'incapacité de création d'un lien social fort et d'un contrôle social formel et/ou informel efficient, notamment dans des zones où le *turn-over* des habitants était élevé, faisant naître des comportements antisociaux au sein d'un quartier (Bursik, 1988) dont les groupes de jeunes adolescents représentent la tête de liste des

<sup>9</sup> <http://www.ove-national.education.fr/enquete-conditions-de-vie-des-etudiants/>

# CHAMP PÉNAL

## PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

sujets sociaux à la source des « problèmes ». Pour ce qui est des caractéristiques sociodémographiques, les zones mises en cause indiquent l'instabilité et l'hétérogénéité des habitants entraînant des incivilités et une montée du sentiment d'insécurité (facteurs cognitifs, majoritairement). D'autres recherches, quant à elles, concluent à la plus grande exposition des individus des métropoles au sentiment d'insécurité : les zones rurales seraient davantage épargnées (Sacco, 1985). Il se joue donc quelque chose entre la taille d'une ville et le sentiment d'insécurité éprouvée (Clemente, Kleiman, 1976 ; Lebowitz, 1975). Les campus, installés pour la plupart en espace urbain, constituent des terrains de recherche tout à fait favorables. Ainsi, leur implantation sociospatiale et le rapport qu'ils entretiennent avec leur environnement immédiat mériteraient une étude spécifique.

Deux catégories de *stimuli* peuvent être utilisées dans les questionnaires pour aborder les incivilités : premièrement les incivilités physiques (présence de déchets, d'actes de dégradation, de graffitis, etc.), secondement les incivilités sociales (prostitution, alcoolisation publique, etc.) ou considérées comme telles (présence de groupe de jeunes par exemple). Ces deux types d'incivilités se comprennent par les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une communauté en général, d'un campus universitaire dans le cas qui nous concerne, comme des signes patents d'un amenuisement du contrôle social dans la zone considérée.

Les recherches portant sur les corrélations positives entre le sentiment d'insécurité et les incivilités se centrent essentiellement sur les perceptions qu'ont les habitants des incivilités (Lewis et Maxfield, 1980 ; Lewis et Salem, 1985 ; Skogan et Maxfield, 1981). Autrement dit, plus les actes d'incivilités se répètent dans une zone donnée, plus le sentiment d'insécurité a tendance à s'accroître. À partir de 1985, des chercheurs vont néanmoins relativiser cette corrélation positive en montrant que l'incidence des incivilités (matérielles et sociales) sur le sentiment d'insécurité peut être modérée notamment lorsqu'une incertitude existe sur l'évolution du quartier. Des études menées aux États-Unis viennent confirmer cette conclusion (Perkins et coll., 1992, 1996), de même que des recherches françaises (Hermand et coll., 1997, 1999). Ces mêmes recherches ajoutent que la familiarité avec le lieu joue sur la sensibilité des habitants aux incivilités. En effet, les incivilités sociales sont davantage repérées par les résidents du quartier quand les non-résidents constatent plutôt l'existence d'incivilités physiques. Qu'en est-il des étudiants familiers de leur campus (ou même des résidents) ? Des éléments en ce sens permettant de considérer l'asymétrie de perception de la réalité entre les différents acteurs sociaux pourraient être recueillis lors d'enquête de victimation. En effet, il semble raisonnable de penser qu'une manière différente de fréquenter un même environnement offre un regard différent sur celui-ci. Ainsi, il se joue sans nul doute quelque chose au niveau de l'appropriation des lieux et de l'emplacement du campus.

La récente synthèse de Robert Sampson (2012) – en prenant pour point de départ de son raisonnement la pauvreté et les inégalités – cherche à comprendre le statut socioéconomique peu mouvant d'un quartier et ce, malgré les modifications urbaines profondes. Selon l'auteur, les inégalités sociales sont enracinées dans un contexte local. Il prouve que l'appréhension de la délinquance qu'ont les habitants prédit beaucoup mieux l'évolution des crimes et des délits que le désordre observé dans une zone donnée. Son analyse rejette en bloc la *Broken Windows Theory* qui stipule un lien de causalité entre les dégradations physiques de l'environnement et la production d'actes délinquants. Pour lui, la composition ethnique d'un quartier impacte le plus significativement la perception du désordre. Les campus français, construits majoritairement dans les années 1970 et dont certains sont implantés dans des espaces urbains

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

à forte proportion d'immigrés (ou perçus comme tels), seraient des terrains tout à fait adéquats pour tester cette hypothèse.

Si l'approche qui relève du cadre de vie (voir par exemple Augoyard & Leroux, 1991 ; Hermand, Siméone & Delbarre, 1997) apporte nombre d'éclaircissements sur les variations de la peur du crime, force est de constater qu'elle focalise son attention sur trois types d'indicateurs pour en rendre compte – les incivilités physiques ou sociales, les indices du fonctionnement territorial, les caractéristiques de l'*espace défendable*<sup>10</sup> – et que ce sont essentiellement les chercheurs d'outre-Atlantique qui mènent la barque sur cette thématique. De fait, les facteurs individuels n'entrent pas dans l'analyse alors que l'on sait aujourd'hui qu'ils impactent le sentiment d'insécurité. Cette idée de l'importance des caractéristiques des individus nous conduirait à apposer la notion de vulnérabilité dans l'équation. Quelques chercheurs américains, puis européens, ont posé la *vulnérabilité* (objective et subjective) comme un état individuel<sup>11</sup> influençant le sentiment d'insécurité notamment chez les femmes (Braungart, Braungart et Hoyer, 1980), les personnes âgées (Clemente et Kleiman, 1976 ; Lagrange et Ferraro, 1987) ou encore les couches sociales les plus précarisées dont les minorités ethniques (Flynn, Slovic, Mertz, 1994). Les écarts entre l'insécurité ressentie et les victimations effectivement constatées peuvent être plus ou moins conséquents suivant la victimation étudiée, mais elle atteint parfois des degrés extrêmes dans des cas spécifiques, illustrés par les écarts entre la peur du viol et les victimes d'agression à caractère sexuel, révélées dans le *Figgie report* dès 1980. Pour autant, la thèse de l'irrationalité du sentiment éprouvé par les femmes à ce sujet fut révoquée en arguant que ce dernier dépendait des victimations subies ainsi que du contexte social (Brillon, 1983 ; Figgie Report, 1980 ; Junger, 1987 ; Stafford et Galle, 1984). Si ce paradoxe semble subsister, il peut s'expliquer par la non-prise en compte de l'ensemble des violences dirigées vers les femmes comme le suggère Walklate (1994), dont les violences cachées (Stanko, 1988). En effet, les femmes seraient sujettes à toute une gamme de violences socialement tolérées et acceptées où les injures et le harcèlement font figure de victimations les plus courantes. D'ailleurs, les résultats issus d'une comparaison entre trois campus marseillais vont dans le sens d'une banalisation de ces types de violence aussi bien pour les femmes que pour les hommes (Weiss, 2018) notamment aux abords des lieux d'études. À l'échelle nationale, les enquêtes portant les injures sexistes font état de 2,2% de femmes victimes sur la période 2006-2016 (Larchet, 2018, p. 5). On constate que les femmes sont plus sévèrement touchées que les hommes (10 fois plus environ) ainsi qu'un rajeunissement des victimes de manière générale (*Ibid.*, p. 6). Toujours pour comprendre cet écart, des chercheurs sont allés plus loin en montrant qu'au regard de leur moindre prise de risque par rapport au sexe masculin, notamment dans l'espace public, les femmes sont proportionnellement plus victimes d'actes de délinquance ; argument qui permettrait de justifier les peurs qu'elles expriment (Stafford & Galle, 1984). Une littérature criminologique féministe ajoute que le sentiment d'insécurité des femmes émane largement de l'anticipation d'une agression à caractère sexuel (Gordon & Rieger, 1989 ; Junger, 1987 ; War, 1984, 1985). La question de perception de la vulnérabilité renvoie concrètement à celle de l'asymétrie entre les sexes lors de la socialisation et de la

---

<sup>10</sup> Le concept d'espace défendable est utilisé pour la première fois par l'urbaniste Oscar Newman (1972) dans *Defensible Space. Crime Prevention Through Urban Design*, New York, Macmillan ; Concept aujourd'hui encore usité dans les théories de la prévention situationnelle.

<sup>11</sup> On sait désormais que le fait de disposer de moyens d'autodéfense, en somme de se sentir capable de faire face à un agresseur, atténue les craintes chez les femmes : voir Rieger, Gordon & Lebailly (1978).

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

construction du genre dans une société patriarcale. Et quoi qu'il en soit, la sensation de vulnérabilité a toutes les chances d'engendrer un sentiment de peur, ou du moins de malaise, sentiment qui nous semble donc pertinent d'interroger sur les campus.

## Conclusion

Pour toutes les raisons évoquées, la conduite d'enquêtes sur la victimation et le sentiment d'insécurité chez les étudiants en France permettrait de mieux comprendre ces espaces sociaux. La littérature anglo-saxonne est de ce point de vue très instructive et donne une idée assez précise du type de données scientifiques que l'on peut accumuler. Cet article suggère la création d'un programme de recherche sur ces questions dans le contexte des campus français qui ont leur particularité. En effet, ce vide scientifique rend impossible toute discussion sérieuse sur la sécurité des campus et des usagers étudiants. De quoi les étudiants sont-ils victimes ? Peut-on dresser un profil-type de victimes sur un campus ? L'organisation de la sécurité, les problèmes de délinquance locale ainsi que les représentations sociales forment-ils un ensemble de phénomènes qui s'articulent et s'alimentent ? Dans quelle mesure l'implantation sociospatiale d'un campus peut-elle influencer l'expérience de la victimation sur les campus ?

Les campus universitaires sont des lieux difficiles à imperméabiliser puisqu'ils sont de fait des espaces ouverts sur la société. En parallèle, de maigres travaux arguent de déviances intra-universitaires. Nous invitons donc à étudier les campus à travers le prisme de la sécurité dans un contexte post-attentats de 2015 qui ont modifié la gestion de la sécurité. Les réflexions engagées ces dernières années sur la sécurité des campus se passent trop largement de la réalisation de ce type d'enquête qui a aussi l'avantage d'analyser les causes sociales et urbanistiques de l'insécurité et les pratiques des usagers. Une meilleure connaissance de la réalité des campus permettrait de mieux concevoir ces espaces et d'agir au regard des faits de délinquance et d'incivilité signalés par les étudiants, concernés au premier chef. L'objectif final est de rendre possible l'élaboration de préconisations concernant l'aménagement et un meilleur partage des espaces sur les campus qui, rappelons-le, accueillent chaque année une part importante de la jeunesse. Tous ces éléments permettraient par conséquent de questionner sous un nouvel angle l'ancrage spatial et social des étudiants et ainsi le rapport à leur environnement d'étude pour ajouter de la complexité dans la compréhension du sentiment d'insécurité chez ce public particulier. Force est de reconnaître que les enquêtes anglo-saxonnes et les résultats accumulés ces dernières années devraient constituer un modèle sur lequel la recherche française pourrait s'appuyer afin d'améliorer ses outils méthodologiques. De plus, la réalisation d'une proposition de programme de recherche sur les mondes étudiants serait également intéressante dans la mesure où elle soulèverait de très nombreux problèmes théoriques et méthodologiques qui méritent en tant que tels une investigation détaillée préalable à toute mise en œuvre des futures recherches.

## Bibliographie

- Augoyard J. F. & Leroux, M., 1991, Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité, in Bernard Y., Segaud M. (dir.), *La ville inquiète. Habitat et sentiment d'insécurité*, Éditions de l'Espace Européen, La Garennes-Colombes, 23-51.
- Barrett K., Jennings W., Lynch M., 2012, The Relation Between Youth Fear and Avoidance of Crime in School and Academic Experiences, *Journal of School Violence*, 11, 1, 1-20.



# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

- Baudelot C., Establet R., Benoliel R., Cukrowicz H., 1981, *Les étudiants, l'emploi, la crise*. Paris, Maspéro.
- Berthaud J., Blaya, C., 2014, Premiers résultats de l'enquête française Cyberviolence à l'université, Adjectif.net, Mis en ligne vendredi 14 mars 2014, [En ligne] <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article279>
- Biderman, A., 1967, Surveys of Population Samples for Estimating Crime Incidence, *The annals of the american academy of political and social science*, 374(1), 16-33.
- Bourdieu P., 1981, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- Braungart M., Braungart, R. G., Hoyer, W, 1980, Age, sex and social factors in fear of crime. *Sociological Forms*, 13, 55-66.
- Brillon Y., 1983, Les attitudes de la population à l'égard du système pénal : une perception négative de la justice criminelle, *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique*, 34, 76-89.
- Brinbaum Y., Chauvel S., Tenret E., 2013, Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique, *Migrations société*, 147-148, 25 , 97-109.
- Bursik R. J., 1988, Social disorganization and theories of crime and delinquency, *Criminology*, 26, 519-551.
- Bursik R. J. Jr., Grasmick H. G., 1993, *Neighborhoods and crime: The dimensions of Effective Community Control*, London: Lexington Books.
- Cam P., Molinari J.-P., 1998, *Les parcours des étudiants. Enquête 1994*, Paris, La Documentation française.
- Castelbajac de M., 2014, *Enquête sur des enquêtes : les enquêtes de victimation et la connaissance du crime*, sous la direction de Philippe Robert, Versailles, Université de Versailles-St Quentin en Yvelines.
- Clément F., Kleiman M., 1976, Fear of crime among the aged, *Gerontologist*, 16, 207-210.
- Cordazzo P., 2016, Les étudiants vulnérables : entre renoncements et travail contraint, in Giret J.-F., Van de Velde C., Verley É, *Les vies étudiantes : Tendances et inégalités*, Paris, La documentation Française, 183-192.
- Cromer S, Hamel C., 2014, La mesure du harcèlement sexuel et des violences sexistes À l'Université, *Les cahiers du CEDREF*, 19, [En ligne] <http://journals.openedition.org/cedref/714>
- Debarbieux É. (dir.), 2018, L'impasse de la punition à l'école. Des solutions alternatives en classe, Paris, Armand Colin.
- DeFronzo J., 1996, Welfare and burglary, *Crime and Delinquency*, 42, 223-230.
- DeFronzo J., 1997, Welfare and homicide. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34, 395-406.
- Dubet F., 1994, Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse. *Revue française de sociologie*, XXXV, 511-532.
- Duprez D., Hedli M., 1992, *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Paris, L'Harmattan.
- Eicher J.-C., Gruel L., 1996, *Le financement de la vie étudiante*, Paris, La documentation française.
- Farrall S., Bannister J., Ditton J., Gilchrist E., 1997, Questioning the measurement of the "fear of crime": Findings from a major methodological study, *British Journal of Criminology*, 37, 4, 658-679.

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

- Farrall S., Ditton J., 1999, Improving the measurement of attitudinal responses: An example from a crime survey, *International Journal of Social Research Methodology*, 2,1, 55-68.
- Farrall S., Jackson J. & Gray E., 2009, *Social order and the fear of crime in contemporary times*. New York, Oxford University Press.
- Felouzis G., 2001, *La condition étudiante*, Paris, PUF.
- Felson M., 1994, *Crime and Everyday life. Insights and Implications for Society*, Thousand Oaks, Pine Forge Press.
- Ferraro K., 1995, *Fear of crime. Interpreting victimization risk*, New York, State University of New York press.
- Ferraro K., Lagrange R., 1987, The measurement of fear of crime, *Sociological Inquiry*, 57, 1, 70-97.
- Ferry O., Tenret E., 2017, À la tête de l'étudiant.e ? Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur, *OVE Infos*.
- Figgie Report, 1980, *America Afraid*, The Figgie Report on Fear of Crime, New York.
- Fleury DeVoe J., Bauer L., 2011, Student Victimization in U.S. School: Results From 2009 School Crime Supplement to the National Crime Victimization Survey, *National Center for education statistics*, US Department of Education.
- Flynn J., Slovic P., Mertz C. K., 1994, Gender, race, and perception of environmental health risks. *Risk Analysis*, 14, 6, 1101-1108.
- Fürstenberg F., 1971, Public reaction to crime in the streets, *American Scholar*, 40, 601-610.
- Gordon M. T., Rieger S., 1989, *The female fear*, The Free Press, New York.
- Grignon C., 1998, *La vie matérielle des étudiants*, Paris, La documentation française.
- Grignon C., Gruel L., 1999, *La vie étudiante*, Paris, PUF.
- Hale, C., 1996, Fear of crime. A review of the literature. *International Review of Victimology*, 4, 2, 79-150.
- Hart T., Miethe T., 2011, Violence Against College Students and Its Situational Contexts. Prevalence, Patterns, and Policy Implications, *Victims & Offenders*, 6, 2, 157-180.
- Hermant D., Siméone A., Delbarre C., 1997. Désordre urbain et sécurité résidentielle perçue. *Psychologie Française*. Numéro spécial de Psychologie de l'environnement, 42, 2, 173-183.
- Hermant D., Siméone, A., Delbarre, C., 1999, Incivilités, insécurité perçue et relations de voisinage, *Villes en Parallèles*. Numéro spécial « Ville et environnement-Approche psychosociologique », 28/29, 248-271.
- Heurtel H., Noble J., Fussy F., 2018, Pour une meilleure connaissance de l'insécurité dans les transports en commun franciliens, Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme en Île de France.
- Junger M., 1987, Women's experience of sexual harassment. *British Journal of Criminology*, 27, 358-383.
- Kennedy M. A., Taylor, M. A., 2010, Online Harassment and Victimization of College students, *Justice Policy Journal*, 7, 1.
- Kunian F., 2004, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, Paris, CIDEM.
- Lagrange R. L., Ferraro K. F., 1987, The elderly's fear of crime. A critical examination of the research, *Research on aging*, 9, 372-391.
- Lahire B., 1997, *Les manières d'étudier*, Paris, La documentation française.

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

- Larchet, K., 2018, Les injures sexistes. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité, *Grand Angle*, ONDRP, n°47.
- Le Bart C., Merle P., 1997, *La citoyenneté étudiante*, Paris, PUF.
- Lebowitz, B., 1975, Age and fearfulness: Personal and situational factors, *Journal of gerontology*, 30, 696-700.
- Lebugle, A., Dupuis, J. et l'équipe de l'enquête Virage (2018). Les violences subies dans le cadre des études universitaires. Collection : Documents de travail, n° 245, 42 p.
- Lewis D. A., Maxfield M. G., 1980, Fear in the neighborhoods. An investigation of the impact of crime, *Journal of research in crime and delinquency*, 17, 160-189.
- Lewis D. A., Salem G. W., 1985, *Fear of crime. Incivility and the production of a social problem*, New Brunswick, NJ: Transaction.
- Macé E., 2000, Violences urbaines en France : une construction politique et journalistique, *Cahiers de la sécurité intérieure*, 40, 137-150.
- Martin O., 1997, 10- « Les statistiques parlent d'elles-mêmes » : Regards sur la construction sociale des statistiques, Dans Club Maurice Merleau-Ponty, *La Pensée confisquée : Quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, Paris, La Découverte, 173-191.
- MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, 2019, *L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France*, n°12.
- Molluzzo J.C., Lawler J.P., 2011, A Study of the Perceptions of College Students on Cyberbullying, *ISECON Proceedings*, 28, 1633.
- Moser G., Lidvan P., 1991, Environnement et sentiment d'insécurité, in Bernard Y., Segaud M., *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, La Garennes-Colombes, Éditions de l'Espace Européen.
- Mucchielli L., 2001, *Violences et insécurité : Fantômes et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte.
- Mucchielli L., 2010, Les techniques et les enjeux de la mesure de la délinquance, *Savoir/Agir*, 14,(4), 93-101.
- Mucchielli L., 2011, *L'invention de la violence. Des peurs, des crimes, des faits*, Paris, Fayard.
- Mucchielli L., 2012, *Vous avez dit sécurité ?*, Nîmes, Champ social.
- Mucchielli L., 2014, *Sociologie de la délinquance*, Paris, Armand Colin.
- Mucchielli L., Raquet É. (dir.), 2016, *Délinquance police, justice. Enquêtes à Marseille et en région PACA*. Marseille, Presses Universitaires de Provence.
- Mucchielli L., 2017, Le développement de l'idéologie sécuritaire et ses conséquences en France des années 1970 à nos jours, *Regards croisés sur l'économie*, 1, 20, 111-121.
- Noble J., 2016, L'insécurité personnelle et ses variations : pour une analyse dispositionnelle, *Déviance et Société*, 40, 3, 251-272.
- NUS, 2015, *Hidden Marks. A study of women student's experiences of harassment, stalking, violence, and sexual assault* (2nd ed.), London, UK, National Union of Students.
- OEVSS – Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes, 2020, Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes. En ligne : <https://observatoire-vss.com/wp-content/uploads/2020/10/Rapport-complet-de-lObservatoire.pdf>
- Patchin J. W., Hinduja, S., 2010, Cyberbullying and self-esteem, *Journal of School Health*, 80, 12, 614-621.

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

- Perkins D. D., Meeks J. W., Taylor R. B., 1992, The physical environment of street blocks and resident perceptions of crime and disorder. Implications for theory and measurement, *Journal of environmental psychology*, 12, 21-34.
- Pottier M., Robert P., 1997, « On ne se sent plus en sécurité » : Délinquance et insécurité. Une enquête sur deux décennies, *Revue française de science politique*, vol. 47, 6, 707-740.
- Pottier M.-L., Robert Ph., Zauberman R., 2002, *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête (2001)*, Rapport final, Paris/Guyancourt, IAURIF/CESDIP.
- Rader N., 2004, The threat of victimization. A theoretical reconceptualization of fear of crime, *Sociological Spectrum*, 24, 6, 689-704.
- Robert, P., 1994, Les sociologues et le crime dans la deuxième moitié du XXème siècle, in Mucchielli L. (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, l'Harmattan, 429-447.
- Robert P., 2002, *L'insécurité en France*, Paris, La Découverte & Syros.
- Robert P., Zauberman, R., 2011a, *Mesurer la délinquance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Robert P., Zauberman R., 2011b, Le développement et les usages des enquêtes de victimation en France, *Économie et statistiques*, 448, 1, 79-83.
- Robert, P., Zauberman, R., 2017, *Du sentiment d'insécurité à l'état sécuritaire*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Roché S., 2002, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob.
- Rountree P. W., Land K. C., Miethe, T. D., 1994, Macro-micro integration in the study of victimization. A hierarchical logistic model analysis across Seattle, *Criminology*, 32, 387-414.
- Sacco V. F., 1990, Gender, fear and victimization. A preliminary application of power-control theory, *Sociological Spectrum*, 1, 485-506.
- Sampson R. J. (2012), *Great American city. Chicago and the enduring neighborhood effect*, Chicago, Londres, University of Chicago Press.
- Simon J., 1994, In the Place of the Parent: Risk Management and the Government of Campus Life, *Social and legal Studies*, 3, 1, 15-45.
- Sloan J., Fisher B., Cullen F., 1997, Assessing the Student Right-to-Know and Campus Security Act of 1990: An Analysis of the Victim Reporting Practices of College and University Students/Sloan, *Crime and Delinquency*, 43, 2.
- Skogan W. G., Maxfield M. G., 1981, *Coping with Crime*, Beverly Hills, CA Sage.
- SSMSI, 2019, Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019. Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité, Ministère de l'Intérieur, Paris.
- Stafford M., Galle O., 1984, Victimization rates, exposure to risk, and fear of crime, *Criminology*, 22, 2, 173-185.
- Stanko E., 1988, Hidden violence against women, in Maguire M., Ponting J. (Eds.), *Victims of crime: A new deal?*, Open university press, Milton Keynes.
- Tokunaga R. S., 2010, Following you home from school. A critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization, *Computers in human behavior*, 26, 277-287.
- Walker C. M., Rajan Sockman B., Koehn S., 2011, An exploratory study of cyberbullying with undergraduate university students, *TechTrends*, 55, 2, 31-38.
- Walklate S., 1994, *Risk and criminal victimization: A modernist dilemma?* Paper presented at the annual conference of the American Society of Criminology, Miami, November.
- Warr M., 1984, Fear of victimization. Why are women and the elderly more afraid? *Social science quarterly*, 65, 681-702.
- Warr M., 1985, Fear of rape among urban women, *Social Problems*, 32, 238-250.

# CHAMP PÉNAL PENAL FIELD

Weiss, P.-O. (2021). Les étudiants sont-ils en sécurité ? Les enquêtes de victimation comme outil de la connaissance du monde étudiant. *Champ pénal/Penal field*. (Accepté, à paraître en 2021).

Warner B. D., Rountree P. W., 1997, Local social ties in community and crime model. Questioning the systemic nature of informal social control, *Social Problems*, 44, 520-536.

Warshaw R., 1994 [1988], *I Never Called It Rape*, New York, Harper.

Weiss, P.-O., Mucchielli, L. et Raquet, É., 2014, « Victimation et sentiment d'insécurité au sein du Campus Universitaire de Saint-Charles à Marseille », *Les Rapports de Recherche de l'ORDCS*, n°5.

Weiss, P.-O. (2018). Les usagers des campus universitaires face à la délinquance et aux incivilités [Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université]. Sudoc. <http://www.theses.fr/2018AIXM0587>

Zauberman R., Robert Ph., Beck F., Névanen S., 2013, Mesurer l'implication des jeunes dans la violence, *Déviance et Société*, 37,1, 89-115.

Zauberman R., 2015, Les enquêtes de victimation. Une brève histoire, quelques usages, *Idées économiques et sociales*, 181, 3, 8-21.